Week-end randonnée sauvage en Drôme Provençale

La Drôme Provençale est un paradis pour les randonneurs, en particulier au printemps ou à l'automne. Au programme de ce week-end : de nombreux petits sommets sans difficulté, une belle ambiance entre méditerranée et montagne et des vallées perdues au caractère bien affirmé. C'est toujours après une jolie montée à travers hêtraie et pinède que le panorama s'ouvre : les Baronnies, la Montagne de Lure et au loin les Écrins et leurs sommets encore enneigés. Peu fréquentée, la région est encore sauvage et offre aux randonneurs de belles rencontres : vautours fauves, papillons, chevreuils, chamois et une flore riche en pleine explosion printanière ou se parant de merveilleuses teintes automnales !
Le soir c'est autour d'un bon repas à base de produits locaux que nous reprendrons des forces dans un gîte confortable, ancien hameau retapé au fond d'une vallée isolée.

Déroulement du séjour

JOUR 1 : LE SOMMET DE FLÉOSSIER ET LA MONTAGNE DE CHANTEDUC

Une montée paisible sur l'adret du Jabron nous permettra de nous échauffer. L'ambiance est méditerranéenne et le contraste est grand face à l'imposant versant nord de la montagne de Lure. Une fois au col Saint Pierre, la montée se poursuit régulièrement sur un petit sentier jusqu'au sommet de Fléossier. Grands alpages et superbe vue panoramique sur les Baronnies et les Écrins. La descente, plutôt rapide, nous emmènera à l'ancien hameau des Damias aujourd'hui totalement reconverti en gîte.
Nuit au gîte des Damias à Éourres.

D+ : 600m D- : 600m, 4h30 de marche environ.

JOUR 2 : EOURRES ET LA MONTAGNE DU PIED DU MULET

Après un solide petit-déjeuner nous prendrons le chemin d'Éourres, sympathique village, heureux survivant des utopies soixante-huitardes, pour gravir la montagne du Pied du Mulet qui le domine. La montée se fait au frais dans une belle hêtraie aux arbres parfois imposants qui s'ouvre soudainement sur le sommet, vaste plateau herbeux suspendu. Vue superbe pour un pique-nique panoramique. Une descente facile nous permettra de rejoindre notre point de départ.

D+ : 650m D- : 650m, 5h de marche environ.

Séparation à Saint Vincent sur Jabron à 16h30.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Projet pédagogique

Un pied devant l'autre...mais pas que !

La randonnée en montagne c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi l'histoire locale, le patrimoine, la faune, la flore... C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. A une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulatio**n. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.
NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés (groupes constitués) merci de vous référer à nos **conditions de vente**

Matériel à prévoir

La tête

- Lunettes de soleil protection classe 3
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- Une polaire ou soft shell chaude
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les jambes

- Un pantalon adapté à la marche en montagne

Les pieds

- Des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets interdites
- Préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules

La nuit

- Un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge
- Petit nécessaire de toilette
- Boules Quies

Le sac

- Un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- Une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- Une boite plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et
- Des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Divers

- Petit couteau
- Appareil photo
- Une paire de bâtons de marche est conseillée

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement... Nous serons en refuge toute la semaine, entre nous et autres randonneurs, inutile de se mettre sur votre 31 le soir venu, vos habits de randonnée resteront de situation ! Tous les refuges sont équipés de couettes ou de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur et d'une bibliothèque généralement bien achalandée.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Afin de respecter les exigences sanitaires liées au covid-19, des mesures particulières vont s'appliquer dans les hébergements pour cette saison, notamment un nombre de places restreint.

Dans les refuges, vous serez hébergés dans le même dortoir que vos compagnons de randonnée et exceptionnellement cette année **les refuges ne fourniront ni couvertures, ni oreillers, ni crocs pour se déplacer dans les refuges.**

Il vous faudra par conséquent prévoir en plus de la liste indiquée sur la fiche technique (cf. matériel à prévoir) :

- **un duvet léger (+5° +10°),**
- des crocs ou tongs
- un masque et du gel hydroalcoolique

Pour les hébergements en gîte, des mesures de protection et de distanciation peuvent également s'appliquer.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de bonne pratique suivantes :

- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans ce refuge (voir ci-dessous).
- Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, sac à viande et/ou duvet, tongs pour être confort au refuge (pas de crocs en refuge, pas de draps, pas d'oreiller).
- Je monte uniquement si je suis en bonne santé, pour me protéger et protéger les autres
- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).

Au refuge :

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge.
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement.
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien.
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre.
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période : nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée.
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur !

A la descente :

- Je descends mes déchets.
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers.

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en Montagne diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert** (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement **dans un ancien hameau reconverti en gîte**, un peu éloigné, au bout d'une vallée verdoyante, havre de paix et de nature ! Couette fournies, douches chaudes. Repas cuisiné à base de produits locaux, majoritairement bio, bons et copieux. Pique nique le midi.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9h30

à la sortie du village de Saint Vincent sur Jabron.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	Prix par personne
4	199,00 €
5	199,00 €
6	199,00 €
7	189,00 €
8	189,00 €
9	189,00 €
10	189,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et nuitées.
- L'hébergement en gîte, en pension complète (pique-nique le midi)

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro...
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L' acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**

- Dans le cas d’une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.